Province de Québec Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal de la Ville dûment convoquée et tenue le lundi 20 janvier 2014 à 19 h.

Sous la présidence du maire, monsieur Gilles Boucher, et en présence de la directrice générale et greffière, madame Francine Labelle, et du trésorier, monsieur Sébastien Racette, étaient présents, et formant quorum, les conseillers et conseillères suivants : monsieur Daniel Beaudoin, monsieur Alexandre Cantin, madame Gisèle Dicaire, madame Johanne Lepage, monsieur Stéphane Longtin et madame Lisiane Monette.

### **ORDRE DU JOUR**

19 h

- 1. Ouverture et constatation du quorum.
- 2. Adoption de l'ordre du jour.
- 3. Étude et adoption des prévisions budgétaires 2014.
- 4. Étude et adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016.
- 5. Période de questions portant exclusivement sur les prévisions budgétaires 2014 et le programme triennal d'immobilisations 2014, 2015 et 2016.
- 6. Levée de la séance.

#### **OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM**

Monsieur le maire, monsieur Gilles Boucher, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum à sept (7) membres.

## **4784-01-2014** 2. <u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

ATTENDU que les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour joint à la convocation de la présente séance du conseil municipal ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Lisiane Monette, APPUYÉ par madame Gisèle Dicaire et il est unanimement résolu ce qui suit :

QUE l'ordre du jour soit et est approuvé tel que rédigé.

# 4785-01-2014 3. ÉTUDE ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014.

ATTENDU la publication du rapport sur la situation financière dans l'édition du mercredi 18 décembre 2013 du Journal des Pays-d'en-Haut/La Vallée conformément aux prescriptions de la Loi ;

ATTENDU l'étude des prévisions budgétaires 2014 de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Johanne Lepage, APPUYÉ par monsieur Stéphane Longtin et il est unanimement résolu ce qui suit :

QUE les prévisions budgétaires 2014 au montant de 6 434 833 \$ pour la proximité et de 7 101 379 \$ pour le budget total (proximité et agglomération) soient et sont adoptées et que les taxes, compensations et quotes-parts calculées en conséquence soient prévues au règlement # 75-2014 à être adopté.

QUE ces prévisions budgétaires 2014 soient transmises au ministre des Affaires

municipales, des Régions, et de l'Occupation du territoire, monsieur Sylvain Gaudreault dans les soixante (60) jours de leur adoption conformément aux prescriptions de la *Loi sur les cités et villes*.

### 4786-01-2014

4. <u>ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2014, 2015 ET 2016</u>.

ATTENDU qu'après étude du programme triennal d'immobilisations 2014, 2015 et 2016 et en application des prescriptions de la Loi en cette matière ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Johanne Lepage, APPUYÉ par monsieur Daniel Beaudoin et il est unanimement résolu ce qui suit :

QUE le programme triennal d'immobilisations pour les années 2014, 2015 et 2016 au montant de 4 086 500 \$ soit et est adopté.

5. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014 ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2014, 2015 ET 2016.</u>

# 6. <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>

#### 4787-01-2014

Étant 19 h 40, l'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par monsieur Alexandre Cantin, APPUYÉ par madame Lisiane Monette et il est unanimement résolu de lever l'assemblée.

(signé)	(signé)
Monsieur Gilles Boucher,	Madame Francine Labelle,
Maire	Directrice générale et greffière